

*Questions orales*

[Français]

**L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Madame le Président, comme l'honorable député le sait, quand nous avons annoncé la mise en œuvre de l'installation des balances métriques dans le commerce des aliments de détail, nous avons également annoncé que pendant deux ans dans chaque collectivité où seraient installées ces balances métriques, il y aurait un double affichage de prix, savoir en métrique et en impérial. Maintenant il faudrait que j'étudie avec mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, la possibilité de réaliser la proposition de l'honorable député d'utiliser un affichage double, savoir en métrique et impérial. Je vais cependant prendre sa proposition en considération.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES****LA SUPPRESSION DE LA DISTRIBUTION RURALE LE SAMEDI**

**M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk):** Madame le Président, en l'absence du ministre chargé de Postes Canada, le ministre suppléant pourrait peut-être répondre à ma question.

Cette société a été créée non seulement pour que les postes s'autofinancent davantage, mais encore pour améliorer le service aux usagers. Au cours de la première année, les tarifs postaux ont subi une hausse incroyable et on a révisé la définition du mot lettre de façon inacceptable ce qui resserre encore le monopole des postes. Nous apprenons maintenant qu'il va y avoir une réduction du service, à savoir la suppression de la distribution rurale le samedi. Il y a quelque chose qui cloche, madame le Président.

Le ministre peut-il nous dire si cette situation est attribuable à la société de la Couronne ou au programme d'austérité du gouvernement? Peut-il nous dire également quelles mesures on compte prendre pour remédier à la situation?

[Français]

**L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Madame le Président, il est toujours un peu difficile de répondre à ce genre de questions. D'une part, tous les députés s'accordent à dire que le gouvernement devrait diminuer ses dépenses et essayer d'agir dans la plupart des cas sur une base de récupération des coûts. D'autre part, lorsqu'on sait que la Société canadienne des postes a un déficit qui va augmentant année après année et qu'une société comme celle-là fait des propositions en disant qu'elle va essayer d'arranger un peu ses affaires pour diminuer ce déficit-là, les honorables députés demandent qu'on n'abandonne pas ces services. Je viens moi-même d'une région rurale où il y a livraison de courrier le samedi, et je pense que les citoyens dans les régions

rurales sont prêts comme tous les autres à accepter une livraison de courrier cinq jours par semaine comme c'est la situation pour la plupart des citoyens. Je ne pense pas qu'il s'agisse là de priver des citoyens d'un service essentiel.

[Traduction]

**M. Bradley:** Madame le Président, une fois de plus, nous comprenons pourquoi il s'agit de la période des questions et non pas d'une période de questions et de réponses.

**ON DEMANDE QU'UN COMITÉ ÉTUDIE LA RÉDUCTION DU SERVICE**

**M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk):** Madame le Président, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme cette société de la Couronne va recevoir plus de 400 millions cette année, le premier ministre peut-il garantir aux contribuables canadiens qu'il n'y aura pas de réduction du service postal tant qu'un comité de la Chambre n'aura pas étudié les conséquences d'une telle mesure?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, comme le ministre compétent l'aurait fait, je promets au député de transmettre ses instances à la société de la Couronne.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE****ON DEMANDE DE PROMETTRE DES CAUTIONNEMENTS DE PRÊT À DES SOCIÉTÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce.

**Une voix:** Faites votre annonce!

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président, nos vis-à-vis font encore preuve de leur précipitation habituelle.

Étant donné que le gouvernement semble disposé à garantir un prêt en faveur de la Maislin Transport dont le nombre d'employés canadiens serait, m'a-t-on, assuré, plus près de 700 que de 2,000, puis-je me permettre d'assurer à des entreprises de ma circonscription au bord de la faillite que le gouvernement du Canada est prêt à cautionner leurs prêts?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, le gouvernement a mis sur pied depuis bien des années le programme d'expansion des entreprises. Ce programme prévoit entre autres choses comme mesure ultime, de garantir des prêts aux entreprises en difficulté pour leur permettre de retrouver leur stabilité à long terme.